



Luttons contre les violences faites aux femmes

Toutes et tous mobilisé·es le 25 novembre

Patrick Poivre d'Arvor qui dès 2005 était auditionné par la police dans les locaux de TF1 qui raconte depuis des années que "personne ne savait rien".
Nicolas Bedos, enfin un condamné mais dont tout le gratin prend la défense, en dénonçant notamment une justice trop sévère...
Gérard Depardieu qui est "malade" et ne peut donc pas assister à son procès.
C'est vraiment ballot!
Tout comme le mari de Gisèle Pélicot dans le procès de Mazan...

Autant d'exemples de la culture du viol à la française, de la banalité du mal, du caractère systémique, quotidien des violences faites aux femmes. Autant de confirmations que statistiquement le violeur n'est pas forcément un étranger sous OQTF mais plus souvent le conjoint, le voisin, le cousin, le collègue de bureau...

Autant d'exemples de la remise en cause de la parole des victimes, à grand coup de présomptions d'innocence et autres saloperies : réécriture de l'Histoire, inversion des rapports de domination, victimisation des coupables... Même quand il y a des témoignages et des victimes à la pelle.

La dernière situation insupportable, celle de Gisèle Pélicot, droguée par son mari, violée par plus de 80 hommes alors qu'elle était inconsciente, à qui on ose demander si "elle ne serait quand même pas un peu exhibitionniste"...

Comme par hasard dans tous ces cas la droite et l'extrême droite sont muettes, quand elles ne défendent pas carrément les agresseurs. Ce qui les intéresse ce ne sont pas les victimes, ce ne sont pas les violences et leur nature mais le statut administratif (OQTF ou pas, récidiviste ou pas), l'origine géographique voire la religion, réelle ou supposée, du mis en cause.

Violences conjugales, violences intrafamiliales, viols, harcèlement de rue, agissements sexistes au travail, contrôle du corps, prostitution, viols de guerre, patriarcat...
Depuis la nuit des temps, les femmes sont victimes de violences, y compris au travail.

Le 25 novembre, SudCT appelle à se mobiliser par la grève et à manifester partout en France lors de la journée internationale contre les violences sexistes et sexuelles faites aux femmes.

Organisons partout où c'est possible, la convergence de toutes celles et tous ceux qui luttent syndicalement, féministement, qui collent, qui dansent et se révoltent chaque jour contre les violences sexistes et sexuelles.

MOBILISONS-NOUS...

... et dans nos collectivités

En 2014, une femme sur cinq indiquait avoir été confrontée à une situation de harcèlement sexuel au cours de sa vie professionnelle. Une enquête IFOP de 2019 annonçait que 6 européennes sur dix avaient été un jour confrontées, au cours de leur carrière professionnelle, à des violences sexistes ou sexuelles.

Nos collectivités n'échappent pas à cette triste réalité.

Mais nos employeurs ont des obligations.

À nous de leur rappeler et de leur faire respecter.

Depuis le 1er mai 2020, le décret 2020-256 impose aux collectivités de mettre en place des dispositifs de recueil, de signalement et d'orientation des victimes de violences sexistes et sexuelles. Le dispositif de signalement doit s'accompagner d'actes concrets, dont, l'éloignement de l'agresseur pour garantir un environnement professionnel sécurisé à la victime. De la même manière, l'impact des violences conjugales sur le travail doit être pris en considération (aménagement du travail, accompagnement social...).

